



## RÉHABILITATION DE LA RUE DES BOIS



**JULIEN GONDARD**  
MAIRE DE FONTAINEBLEAU

Chères Bellifontaines, chers Bellifontains,

La rénovation du réseau routier est un sujet du quotidien. Avec 42 kilomètres de voirie communale à entretenir, la ville de Fontainebleau s'est engagée dans un programme d'investissement ambitieux pour aménager les chaussées les plus dégradées.

Dans ce cadre, et comme nous en avons échangé le 23 mai dernier lors d'une présentation des travaux, la rue des Bois sera complètement réhabilitée : reprise du tapis de voirie, aménagement des trottoirs, remplacement de l'éclairage public et enfouissement des réseaux. Nous travaillerons également à pacifier la circulation avec des aménagements dédiés afin d'améliorer votre cadre de vie.

**Les travaux débuteront dès le 14 octobre** par la phase 1 entre la place de l'Étape et la rue Béranger. La ville de Fontainebleau reste bien sûr à votre écoute. Pour toute question sur ce chantier, écrivez un mail à : [espacespublics@fontainebleau.fr](mailto:espacespublics@fontainebleau.fr)

*Bien à vous,*

**DU LUNDI 14 OCTOBRE  
AU VENDREDI 20 DÉCEMBRE**

**PHASE 1 - RÉHABILITATION DE LA RUE DES BOIS  
ENTRE LA PLACE DE L'ÉTAPE ET LA RUE BÉRANGER**

• **Impact sur la circulation piéton**

La **circulation des piétons sera maintenue** sur l'un ou l'autre des trottoirs pendant toute la durée du chantier.

• **Impact sur le stationnement**

Le **stationnement sera interdit** pendant toute la durée du chantier.

• **Impact sur la circulation**

La **circulation est interdite entre 8h et 17h les jours de semaine** entre la place de l'Étape et la rue Béranger.

Le **sens de circulation** de la rue des Bois, entre la rue Béranger et la rue Saint-Merry **sera inversé pendant toute la phase 1.**

• **Collecte des déchets**

Deux points de collecte seront créés où il vous sera demandé de déposer vos déchets : l'un sera dans la rue Béranger, sur une place de stationnement et l'autre sera sur la place de l'Étape, à proximité de l'arrêt de bus.

En cas de problèmes pendant le chantier, un chef de chantier de l'entreprise *TP Goulard* sera présent en permanence.